

Sous la coordination de  
Pr Benoît TINE  
Dr Ibrahima Demba DIONE

# REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

**N°1, DÉCEMBRE 2020**

Revue annuelle à comité de lecture international



**Sous la coordination de  
Pr Benoît TINE  
Dr Ibrahima Demba DIONE**

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**Revue annuelle à comité de lecture international**



**Avec le soutien financier de l'UFR des Sciences Economiques et  
Sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor**

**© L'HARMATTAN-SÉNÉGAL, 2021  
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR**

<http://www.harmattansenegal.com>  
[senharmattan@gmail.com](mailto:senharmattan@gmail.com)  
[senlibrairie@gmail.com](mailto:senlibrairie@gmail.com)

ISBN : 978-2-343-22387-2  
EAN : 9782343223872

**Directeur du Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES) : Paul DIEDHIOU**

**Directeur de publication de la Revue Internationale de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (RISES) : Benoît TINE**

**Comité de pilotage ayant œuvré pour la fondation de la revue**

Benoît TINE (responsable)

Paul DIEDHIOU

Melyan MENDY

Khalifa Ababacar KANE

Ndiouma NDOUR

Ousmane BASSE

**Coordonnateur de ce numéro 1 :**

Benoît TINE [btine@univ-zig.sn](mailto:btine@univ-zig.sn)

Ibrahima Demba DIONE [idione@univ-zig.sn](mailto:idione@univ-zig.sn)

**Numéro ISSN : 2730-4485**

**N°1, décembre 2020**

**Adresse électronique de contact : [rises@univ-zig.sn](mailto:rises@univ-zig.sn)**

**Comité Scientifique**

Paul DIEDHIOU, Université Assane Seck de Ziguinchor

Mamadou BADJI, Université Assane Seck de Ziguinchor

Sébastien FLEURET, Université d'Angers (France)

Moustapha TAMBA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Babacar NDIAYE, Université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio

Fatoumata HANE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Tidiane NDOYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Sara NDIAYE, Université Gaston Berger de Saint-Louis

Benoît TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Alioune Badara SAKHO, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Mélanie JACQUEMIN, Aix-Marseille Université-IRD (France)

Jean-Loup AMSELLE, École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris (France)

Jean COPANS, Université René Descartes, Paris (France)

Jean-Louis CORREA, Université Virtuelle du Sénégal

Lamine NDIAYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Bertin YANGA NGARY, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)

Christelle MANIFET, Université Jean Jaurès de Toulouse (France)  
Amadou Hamath DIA, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Oumar SY, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Ndiouma NDOUR, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Melyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Dielya Yaya WANE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Dorte THORSEN, Université de Sussex (Royaume-Uni)  
Philip MILBURN, Université de Rennes 2 (France)  
Aly TANDIAN, Université Gaston Berger de Saint Louis

### **Comité de lecture**

Blaise Waly BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Boubacar BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Abdoulaye DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Mamadou Aguibou DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Ibrahima Demba DIONE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Jean Alain GOUDIABY, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Adama SADIO, Université de Rouen (France)  
Nana ISSALEY, Lasdel (Niger)  
Sébastien FLEURET, Université d'Angers (France)  
Paul DIEDHIOU, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Blondin CISSE, Université Gaston Berger de Saint Louis  
Abdoul Aziz NIANG, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Mamadou BODIAN, Université de Floride (États Unis)  
El Hadj Malick Sy CAMARA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Amadou FALL, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Philippe MEGUELLE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Oumar SALL, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Doudou Dieye GUEYE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Ibrahima TOURE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Abdou KA, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Abdourahmane SECK, Université Gaston Berger de Saint Louis  
Aly TANDIAN, Université Gaston Berger de Saint Louis  
Abdoulaye NGOM, Université de Strasbourg (France)  
Melyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Diène Colly DIOUF, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Daouda NGOM, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Solange Ngo YEGBA, UCAC/FSSG, (Cameroun)  
Jean Baptiste Valter MANGA, Université Assane Seck de Ziguinchor

Papa Ngore Sarr SADIO, Université du Sine-Saloum El Hâdj Ibrahima Niass

Cheikh Soumoune DIOP, Université Assane Seck de Ziguinchor

Djiby SAMBOU, Université Amadou Mahtar MBOW de Diamniadio

Thiané DIAGNE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Aboubacar Abdoulaye BARRO, Université Assane Seck de Ziguinchor

Ibrahima Xalil NIANG, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Benoît TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Albert Gautier NDIONE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar



## **Avant-propos**

Dr Paul DIÉDHIOU,

Directeur du LARSES

Pour qui crée-t-on des revues en Afrique, au Sénégal ou à l'université Assane Seck de Ziguinchor ? Ne sommes-nous pas en train de mettre sur pied une revue dont les auteurs et les lecteurs ne seront que des universitaires animés par leur carrière ? La réponse à ces questions déjà agitées par Jean Copans et Jean Ziegler est sans ambages : nous allons toujours écrire pour les mêmes : les lettrés, ici les universitaires. Il est vrai que dans un pays, le Sénégal, où le taux d'analphabétisme est assez important, il est difficile de créer une revue qui serait lue par un large public. En plus, compte tenu du niveau de vie, l'achat d'un livre ou d'un numéro de revue est un luxe pour le Sénégalais « lambda ». On voit dès lors les obstacles qui se dressent devant ce projet noble de lancer une revue. Mais ces obstacles sont loin d'être insurmontables et la création le 22 avril 2012 du Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES) en est une parfaite illustration.

En effet, depuis sa date de création, le LARSES, par la volonté de ses membres, a su surmonter un défi majeur : l'organisation tous les deux ans d'un colloque international et la publication des actes. La venue dans le monde universitaire de ce nouveau-né qu'est la Revue internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) n'est que le résultat de ce travail abattu par les Enseignants-chercheurs membres du LARSES.

Ce laboratoire qui s'inscrit dans les traditions universitaires s'est fixé comme objectif de décloisonner les barrières disciplinaires. C'est en ce sens qu'il regroupe en son sein des Enseignants-chercheurs des départements de Sociologie, d'Économie-Gestion, d'Informatique Appliquée, des Sciences juridiques et de Tourisme de l'UFR Sciences Économiques et Sociales (SES) de l'université Assane Seck. C'est dans la perspective de promouvoir la pluridisciplinarité voire la transdisciplinarité qu'il faut placer la création de cette revue qui est en quelque sorte le pendant du laboratoire. La RISES vient donc concrétiser un projet cher aux Enseignants-chercheurs membres du LARSES : la vulgarisation de la production scientifique des chercheurs et Enseignants-



chercheurs venant des différentes institutions et disciplines. En ce sens, ce nouveau-né (RISES) à qui je souhaite longue vie, compte perpétuer cette culture en gestation au sein du laboratoire : la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité. On comprend dès lors pourquoi ce premier numéro regroupe les contributions des chercheurs appartenant aux différentes disciplines des sciences sociales.

Mais mon rêve est également de voir dans les prochaines parutions de cette revue un travail collectif et collaboratif où des chercheurs venant de disciplines « différentes » publient ensemble des articles, chacun y apportant sa touche et tout cela dans un esprit pluridisciplinaire ou transdisciplinaire. Autrement dit, sociologues, économistes, juristes, géographes, historiens, littéraires, linguistes, agroforestiers pourraient ensemble réfléchir sur une thématique transversale et copublier un article. Tel est, à mon sens, le travail collectif et collaboratif à encourager puisque les faits se présentent à nous chercheurs comme des phénomènes sociaux totaux pour reprendre Mauss. Ce défi est peut-être difficile à relever compte tenu de cette division institutionnelle érigée en dogme.

Comme le LARSES dont elle est l'outil principal, je nourris le rêve de voir cette revue s'ouvrir au monde non universitaire. Ainsi, l'université cessera d'être une tour d'ivoire. À cet effet, tout en gardant sa ligne éditoriale et la rigueur scientifique d'ordre académique, la RISES peut se fixer un objectif : accepter les contributions des professionnels qui souhaiteraient publier sur les sujets relevant de leurs domaines de compétences ou des cas pratiques.

Mais un des défis majeurs que les enseignants-chercheurs qui œuvrent inlassablement pour la production scientifique et la vulgarisation de résultats de leur recherche est celui de l'espérance de vie de la revue. La création d'une revue nécessite la mobilisation des ressources humaines, logistiques et surtout financières. Or, dans les universités publiques sénégalaises, les Sciences sociales constituent le parent pauvre. De ce fait, il est souvent difficile (comme dans le cadre de l'organisation des colloques) de trouver des fonds et les abonnements à des revues sont rares dans nos pays où le souci premier est de subvenir aux besoins primaires : manger à sa faim. Nous ne saurions évaluer ici le taux de mortalité des revues mort-nées au Sénégal. Les maisons d'éditions sénégalaises sont pour la plupart en faillite et le projet de création des Presses universitaires serait probablement une aubaine. C'est dire que ce défi de taille peut être surmonté avec la volonté et l'abnégation sans faille des enseignants-chercheurs appelés à préserver cet outil de travail qu'est la RISES. Cette

revue scientifique est effectivement un outil de diffusion des résultats de la recherche menée au sein du LARSES. J'incite alors les collègues à s'impliquer afin de promouvoir la recherche.

Ensemble relevons ces défis ! Je souhaite à cette revue une longue espérance de vie.



## Préface

Pr Benoît TINE

Vous tenez dans vos mains le premier numéro de la Revue internationale des Sciences économiques et sociales (RISES). Cette revue est portée par le Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal). RISES est un espace de dialogue entre plusieurs disciplines et paradigmes qui publie des articles originaux. Elle est une revue qui paraît une fois par an, sous formats physique et électronique. Elle dispose d'un comité scientifique international ainsi que d'un comité de lecture international. Les textes envoyés pour publication dans la revue sont soumis à une instruction en double aveugle avant d'être relus par les correcteurs de l'éditeur. Les contributions pluridisciplinaires de ce numéro inaugural nous font voyager dans quatre différents continents que sont l'Afrique, l'Europe et l'Asie (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, République Démocratique du Congo, Cameroun, Union Européenne, Mexique, Chine).

Ce rayonnement scientifique international de la revue commence par la ville de Ziguinchor qui a vu la création en 2007 de l'Université éponyme rebaptisée en 2014, Université Assane Seck de Ziguinchor. Mais le processus de création de cette université a commencé en 2002 ainsi que nous le dit **Moustapha TAMBA** dans son article intitulé : *L'enseignement supérieur dans la région de Ziguinchor*. Il ne manque pas de souligner que cet enseignement supérieur doit être considéré comme le moteur du développement en termes de recherche mais aussi en termes de création d'emploi et d'insertion professionnelle. Cependant le fossé est encore grand entre l'université et ce monde professionnel, ainsi que l'affirme **Benoît TINE** dans l'article *École et entreprise au Sénégal : quelles articulations entre deux secteurs en clair-obscur ?* En effet, il milite pour un enseignement supérieur de qualité qui passe par le rapprochement entre les formations universitaires et les débouchés professionnels. Il passe également par la mobilité des enseignants-chercheurs et **Jean Alain GOUDIABY** nous l'explique à travers l'article intitulé : *USAID /ERA et la mobilité des universitaires sénégalais aux États-Unis : quand les projets contribuent à redessiner les mobilités académiques*. Dans cet article issu d'une recherche empirique, l'auteur montre comment les mobilités académiques des enseignants-chercheurs

sont porteuses d'une circulation de concepts et de savoirs dans un contexte académique mondialisé. L'implantation d'une université à Ziguinchor est l'occasion de faire de la région « naturelle » de la Casamance un « laboratoire social ». C'est ainsi que **Mamadou Aguibou DIALLO** et **Lamine TOURE** questionnent *les tensions urbaines et les conflits dans les quartiers spontanés en Casamance*. En prenant comme exemple le quartier Néma II, ils nous montrent que l'absence d'assainissement, la délimitation informelle des parcelles et la cohabitation dans des espaces plus ou moins ouverts génèrent des conflits que les formes de sociabilité encore très marquées arrivent à juguler. **Doudou Dièye GUEYE**, traitant du sujet : *Déplacés et réfugiés du conflit casamançais : le paradoxe d'une hospitalité*, nous plonge dans le conflit interne armé casamançais, l'un des plus vieux de la région ouest africaine. À partir d'une enquête qualitative, il relève que les logiques économiques et marchandes qui ont pris le pas sur les logiques sociales. La légendaire hospitalité est éprouvée et se voit vider de sa substance.

En dehors de l'hospitalité en crise au moment d'accueillir les déplacés et réfugiés, le conflit armé casamançais a également généré des traumatismes dont nous parle **Ismaila SENE**, dans son article : *Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi : Le cas des victimes de mines en Casamance*. En effet, les mines antipersonnel ont occasionné l'apparition d'un handicap acquis qui a engendré un affect traumatique qui s'exprime à travers un sentiment d'impuissance et une perception négative de soi. Les recherches en Casamance ne se focalisent pas que sur le conflit armé. La culture y tient un rôle prépondérant que revisite **Lamine TOURE** dans son article : *La place et le rôle du griot manding dans les baptêmes : cas du village de Maroncounda*. Naguère personnage clef de la culture manding, assurant la continuité de la tradition, ce roi de la parole voit se transformer son métier avec un fort penchant marketing et commercial. Lamine Touré nous argumente cette importance à revaloriser cette figure historique de la société mandingue. De même, **Serigne Momar SARR**, dans une réflexion épistémologique, plaide pour repenser les sciences sociales dans une perspective postcoloniale et pratiquer la sociologie dans le présentisme négro-africain. Il essaie de situer la manière d'être sociologue et de pratiquer la sociologie dans son article : *Pensée complexe et théorie quantique : implication pour l'objet de connaissance en sociologie*.

Quant à **Aminata DIOP**, elle nous fait sortir de la Casamance et nous plonge dans *les perceptions et réadaptations de la loi sur le Domaine*

*national en milieu seereer (Joal-Fadiouth/Sénégal)*. La loi sur le Domaine national pose problème parce que dans ses principes, les terres sont inaliénables. Néanmoins, entre la théorie contenue dans la Loi et la pratique constatée sur le terrain, il existe un grand fossé. Les affinités relationnelles et le clientélisme politique sont constatés dans la gestion foncière locale. Finalement, les populations procèdent à une appropriation sélective des textes et ne prennent que ce qui les arrange.

**Ibrahima Demba DIONE** nous fait voyager hors du Sénégal. Son étude comparative intitulée *réseaux de commerce et intégration : approche par les pratiques socioéconomiques aux dyades en Afrique extrême occidentale* montre comment l'intégration est un vain mot créant des discontinuités territoriales. Les populations quant à elles vivent l'espace sous régional, homogène, continu et intégratif, en faisant fi de l'appartenance nationale, du moins dans les dynamiques économiques impulsées par les marchés ruraux, sanctuaire du secteur informel. Ce secteur informel a fait l'objet d'une étude approfondie par trois chercheurs : **Fabrice TANO**H, **Dali Serge LIDA**, **Jean-Louis LOGNON**. En effet, dans un article intitulé : *Formes et enjeux de l'épargne dans l'économie informelle en Côte d'Ivoire*, ils s'intéressent d'abord aux formes de l'épargne, ensuite aux implications sociales des formes d'épargne. Une épargne en définitive qui est une activité collective, ne se démarquant jamais de la relation au groupe d'appartenance/référence (ménage, famille, interconnaissances). Le « miracle ivoirien » n'a pas pu retenir les Ivoiriens sur leur sol. Une fois à l'extérieur grâce à des réseaux d'appartenance, ils rencontrent d'énormes problèmes d'insertion. La contribution de **Mathieu Jérémie ABENA ETOUNDI** et **Fridolin OMGBA OWONO** intitulée : *L'insertion socioéconomique des immigrants ivoiriens au Cameroun (1978-2011)* relate les formes de migrations et les différentes stratégies d'adaptation.

Ce numéro inaugural nous transporte également au Niger avec **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** et **Saadou ABOUBACAR** qui nous parlent du *foyer amélioré PADES qui est un moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi au Niger*. Dans un contexte de changement climatique, cet article analyse l'utilisation du foyer amélioré PADES comme moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi. C'est ainsi qu'il permet la réduction de la consommation du bois, la diminution de la production de la fumée, la protection contre le vent, la poussière et la fumée, la concentration de l'énergie dans le foyer, les aliments préparés

dans de bonnes conditions d'hygiène, la rapidité de la cuisine en économie de revenu familial, la bonne gestion de temps, l'amélioration de la santé communautaire.

**Nicodème Bondo MULUNDA** nous plonge dans les proverbes de la langue Kiluba. Dans son article intitulé : *de l'Orature à l'écriture : dépopularisation d'une littérature des masses. Cas des proverbes de la langue Kiluba*, l'auteur conclut qu'aller de l'orature à l'écriture revient à dépopulariser une littérature des masses. Mathias Kaimangui nous amène dans le Cameroun voisin à travers l'article : *Méthodes endogènes de résolution des conflits chez les Massa à l'épreuve de la modernité : cérémonie du chien égorgé, usage de la sauce d'oseille et sacrifice du zilingagouna (calao)*. Grâce à des outils qualitatifs et quantitatifs de collecte de données, Kaimangui constate que cette méthode traditionnelle de résolution des conflits qui souffre de la modernité (justice administrative) mérite d'être revalorisée. **Soulémanou DAÏROU** de son côté plaide pour une revalorisation des cultures alimentaires du nord Cameroun dans son article : *Stratégie de valorisation et de préservation du patrimoine alimentaire sacré au Nord-Cameroun*. **Hamidou ISSA** lui emboîte le pas et s'intéresse au *Statut juridique de la femme mariée au Cameroun : entre permanences et mutations (1934-2016)*. Il observe que le comportement du législateur tend vers une dissimulation volontaire à dégager les corollaires du principe d'égalité de genre qu'il recherche, ce qui ne favorise véritablement pas son efficacité dans le droit civil et pénal camerounais. Par contre, la coopération décentralisée regorge d'opportunité en termes de développement ainsi que l'illustre l'article intitulé *La coopération entre acteurs économiques de la France et les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la région d'Alsace et de la communauté urbaine de Douala, 1987-2018*. Ainsi, cette coopération est une forme particulière de solidarité internationale qui favorise l'enracinement de la décentralisation avant l'ouverture ainsi que l'analyse **André Bienvenu MFO**. Contrairement à la coopération décentralisée, l'immigration subsaharienne en Europe souffre de beaucoup de paradoxes selon **Adama SADIO** dans son article *Les contradictions de l'Union européenne dans sa lutte contre l'immigration subsaharienne*. Après l'Europe, l'article *Races, dynamisme sociopolitique et identité* de **Kouakou LALEKOU** nous invite en Amérique latine pour réfléchir sur les questions raciales qui ont imposé aux luttes sociales et politiques leur dynamique au Mexique.

Nous terminons notre voyage en Chine grâce à **Irié Séverin ZAN BI** et **Tiéba YEO** par le biais de l'article : *La pratique religieuse en Chine : entre ruptures et continuités au XXème siècle (1898 à 1999)*. En effet, ayant survécu aux différentes tempêtes politiques, la pratique religieuse est l'un des éléments essentiels de l'histoire chinoise. L'analyse de la pratique religieuse que nous propose cet article met en relief l'enjeu sociopolitique de la religion dans le processus de modernisation de ce pays.

Ce numéro inaugural de la Revue Internationale des Sciences Economiques et Sociales se caractérise ainsi par une grande richesse pluridisciplinaire et transdisciplinaire pour une meilleure connaissance des réalités qui nous entourent.





## Sommaire

Avant-propos.....	11
	<i>Paul DIÉDHIYOU</i>
Préface.....	15
	<i>Benoît TINE</i>
L'enseignement supérieur dans la région de Ziguinchor.....	25
	<i>Moustapha TAMBA</i>
Ecole et entreprise au Sénégal : quelles articulations entre deux secteurs en clair-obscur ?.....	37
	<i>Benoît TINE</i>
USAID/ERA et la mobilité des universitaires sénégalais aux États-Unis : quand les projets contribuent à redessiner les mobilités académiques.....	61
	<i>Jean Alain GOUDIABY</i>
Tensions urbaines et conflits dans les quartiers spontanés en Casamance : le cas de Néma II à Ziguinchor.....	83
	<i>Mamadou Aguibou DIALLO</i> <i>Lamine TOURE</i>
Déplacés et réfugiés du conflit casamançais : le paradoxe d'une hospitalité.....	101
	<i>Doudou Dièye GUEYE</i>
Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi : Le cas des victimes de mines en Casamance.....	121
	<i>Ismâïla SENE</i>
La place et le rôle du griot manding dans les baptêmes : cas du village de Maroncounda.....	139
	<i>Lamine TOURE</i>

Pensée complexe et théorie quantique : implication pour l'objet de connaissance en sociologie .....	159
	<i>Serigne Momar SARR</i>
Perceptions et réadaptations de la loi sur le Domaine national en milieu <i>seereer</i> (Joal-Fadiouth/ Sénégal) .....	183
	<i>Aminata DIOP</i>
Formes et enjeux de l'épargne dans l'économie informelle en Côte d'Ivoire .....	205
	<i>Fabrice TANOH</i> <i>Dali Serge LIDA</i> <i>Jean-Louis LOGNON</i>
Réseaux de commerce et intégration : approche par les pratiques socioéconomiques aux dyades en Afrique extrême occidentale .....	223
	<i>Ibrahima Demba DIONE</i>
Le foyer amélioré PADES : un moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi au Niger .....	241
	<i>Ibrahim MALAM MAMANE SANI</i> <i>Saadou ABOUBACAR</i>
De l'orature à l'écriture : dépopularisation d'une littérature des masses. Cas des proverbes de la langue kiluba (L33) .....	265
	<i>Nicodème BONDO MULUNDA</i>
L'insertion socioéconomique des immigrants ivoiriens au Cameroun (1978- 2011).....	281
	<i>Mathieu Jérémie ABENA ETOUNDI</i> <i>Fridolin OMGBA OWONO</i>
Méthodes endogènes de résolution des conflits chez les Massa à l'épreuve de la modernité : cérémonie du chien égorgé, usage de la sauce d'oseille et sacrifice du <i>zilimgagouna (calao)</i> .....	305
	<i>Mathias KAIMANGUI</i>
Stratégie de valorisation et de préservation du patrimoine alimentaire sacré au Nord-Cameroun .....	323
	<i>Soulémanou DAÏROU</i>

Statut juridique de la femme mariée au Cameroun : entre permanences et mutations (1934-2016).....	347
	<i>Hamidou ISSA</i>
La coopération entre acteurs économiques de la France et les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la région d'Alsace et de la communauté urbaine de Douala, 1987-2018 .....	367
	<i>André Bienvenu MFO</i>
Races, dynamisme sociopolitique et identité au Mexique .....	417
	<i>Kouakou Laurent LALEKOU</i>
La pratique religieuse en Chine : entre ruptures et continuités au XXème siècle (1898 à 1999) .....	433
	<i>Irié Séverin ZAN Bi</i> <i>Tiéba YEO</i>



# **Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi :**

## **Le cas des victimes de mines en Casamance**

Ismaila SENE

Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSEES)  
Université Assane Seck de Ziguinchor  
is.boursen01@gmail.com

### **Résumé :**

L'usage des mines antipersonnel et antichars comme armes de guerre dans le cadre du conflit en Casamance a favorisé la multiplication des accidents de mines. Pour l'essentiel, ces accidents ont occasionné, chez les victimes ayant survécu, l'apparition d'un handicap acquis.

L'objet de cette étude est de démontrer que ce handicap acquis à la suite des accidents de mines a généré, chez les victimes de mines, un affect traumatique qui s'exprime à travers un sentiment d'impuissance et une perception négative de soi. L'étude s'appuie sur une méthodologie qualitative basée sur l'exploitation d'une série de témoignages recueillis auprès des victimes de mines à l'aide d'entretiens semi directifs et de récits de vie.

Mots-clés : handicap acquis, affect traumatique, perception de soi, victimes de mines, Casamance.

### **Abstract :**

The use of anti-personnel and anti-tank mines as weapons of war in the context of the conflict in Casamance has encouraged the increase in mine accidents. For the most part, these accidents resulted in the development of acquired disability in the surviving victims.

The purpose of this study is to show that this handicap acquired as a result of mine accidents has generated, in mine victims, a traumatic affect which is expressed through a feeling of helplessness and a negative self-perception. The study is based on a qualitative methodology based on the exploitation of a series of testimonies collected from mine victims through semi-structured interviews and life stories.

Keywords: acquired disability, traumatic affect, self-perception, landmine victims, Casamance.

## **Introduction**

Aborder la question du handicap nécessite, au-delà de l'étude des représentations sociales et de l'inclusion socioéconomique, d'interroger la complexité de l'univers psychologique des personnes handicapées. Cela passe nécessairement par l'analyse du vécu émotionnel de la différence en fonction du contexte de survenue de la déficience mais aussi des catégories de handicap. C'est pour cette raison que nous nous proposons d'aborder la problématique de l'affect traumatique et de la perception de soi chez les victimes directes des mines antipersonnel et/ou antichars<sup>45</sup> en Casamance. Ces dernières sont constituées des personnes qui, ayant été au contact de l'explosion d'une mine antipersonnel ou antichar, vivent avec les préjudices physiques et/ou psychologiques de cet accident.

L'objectif de cet article est de décrire les implications psychologiques du handicap acquis chez les victimes de mines. Il s'agit, en d'autres termes, de décrire la nature de l'affect psycho-émotionnel ainsi que la perception que le handicap acquis génère chez ces dernières.

Ainsi, grâce à l'analyse des émotions et des sentiments que génère la situation de handicap acquis du fait des mines, notre étude aborde de manière détaillée la problématique du trauma psychologique ; une question peu débattue par les spécialistes africains du handicap.

Cet article est structuré en plusieurs sections. Après un bref rappel du contexte sociopolitique de l'étude, nous avons procédé à une revue de la littérature sur le handicap avant de présenter la méthodologie de recherche. En dernier lieu nous avons présenté les résultats de la recherche tout en veillant à bien les discuter.

### **1. Le conflit en Casamance et la problématique des mines**

Située dans la partie sud du Sénégal, la Casamance est, depuis 1982, le théâtre d'un conflit armé qui oppose l'État sénégalais aux rebelles membres du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC). Ce conflit, conséquence des revendications indépendantistes portées par le MFDC, a transformé une région jadis considérée comme le

---

<sup>45</sup> Les mines sont des armes explosives conçues et dissimulées dans le sol pour exploser du fait du contact d'une personne (mines antipersonnel), d'un char ou d'un véhicule (mines antichars).

poumon économique du Sénégal en une zone instable aux potentialités inexploitées (M. L. Manga, 2014). En plus des habitations détruites, des champs abandonnés et des forêts inexploitées, l'usage des mines comme armes de guerre dans le cadre de ce conflit, constitue l'une des problématiques majeures de la situation en Casamance.

Selon l'étude d'urgence sur l'impact des mines en Casamance (Handicap International, 2006), la contamination a atteint plus de 41 % du territoire régional de Ziguinchor, principal foyer des affrontements.

Malgré les efforts consentis dans le déminage humanitaire<sup>46</sup>, les mines ont affecté l'activité de plus de 62 000 personnes causant ainsi d'importants préjudices au plan économique. La contamination a considérablement affecté le développement de la Casamance et notamment le secteur agricole. En effet, en raison de la présence des mines, des paysans des localités affectées n'ont plus accès à leurs rizières ni aux arbres fruitiers (orangers, anacardiens, citronniers, manguiers, etc.) sans oublier les arbres fruitiers sauvages qui constituaient des ressources importantes pour les familles. Les activités de collecte de bois et de cueillette ont également été perturbées. Aussi, les forêts et les bois de village se trouvent toujours dans un état sauvage et sans entretien. Certaines ressources ligneuses et non ligneuses ont fait l'objet d'un pillage systématique. La rizière est de moins en moins pratiquée par les populations locales qui optent parfois pour l'exode rural et la culture arachidière, qui constituait l'une des principales sources de revenu dans la région, semble avoir perdu son lustre d'antan. Le danger causé par les mines a aussi affecté le secteur du tourisme. Celui-ci a été particulièrement confronté au ralentissement de ses activités car la plupart des visiteurs étaient désormais retournés vers les zones plus stables. De même, le secteur du commerce a été également atteint par l'insécurité. Par exemple, le commerce des fruits tels que les mangues et la banane fut longtemps circonscrit autour des grandes villes.

D'un point de vue social, on assiste au déplacement de milliers d'individus au fil des années, surtout dans les zones rurales. En raison de l'insécurité liée aux mines et à la menace relative à la présence des forces armées, des populations n'ayant plus accès aux terres pour se consacrer pleinement à leurs activités agricoles ont été obligées de trouver refuge dans les pays frontaliers et dans les villes de Ziguinchor et Bignona. Le

---

<sup>46</sup> Jusqu'en 2012, 19 localités situées dans la région de Ziguinchor avaient été dépolluées.



nombre de personnes et de familles qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leurs foyers ou leurs lieux de résidence habituelle est énorme. Rien que pour la destination Ziguinchor, le nombre de personnes déplacées internes ayant trouvé refuge dans la ville serait compris entre dix mille (10 000) et quatorze mille (14 000) (IDMC-NRC, 2010).

Cette mauvaise conjoncture générale, favorable à l'émergence de la pauvreté et de la précarité sociale, a été aggravée par les dégâts humains causés par les explosions de mines. Bien qu'il soit difficile d'estimer le nombre de décès liés aux mines<sup>47</sup>, un recensement effectué en 2009 par le CNAMS<sup>48</sup> situe le nombre de victimes directes blessées par les mines à 554 personnes dont 418 civils, sans oublier les milliers de morts et de personnes ou encore les familles indirectement impactées (victimes indirectes) par la profusion des mines. De nos jours, on dénombre parmi les victimes plus d'une centaine de survivants porteurs de handicap et confrontés à un cadre de vie social peu sain et/ou dégradé sans oublier les conséquences psychologiques du traumatisme des mines (I. Sène, 2018).

Cet état de fait rend légitime la conduite d'une recherche scientifique afin d'interroger le vécu du handicap lié aux mines comme un événement traumatisant qui crée une relation bien particulière entre la personne handicapée et son corps.

Pour mieux situer cette recherche, une brève revue de la littérature sur le handicap semble nécessaire.

## **2. La pensée sur le handicap : un état des lieux**

En dehors de quelques documents de pilotage qui définissent le cadre politique international et local d'intégration des personnes handicapées [*Classification Internationale du Fonctionnement de la Santé et du Handicap* (OMS, 2001), *Rapport mondial sur le handicap* (OMS, 2011), *La loi d'Orientation Sociale relative à la promotion et à la protection des Personnes Handicapées* (République du Sénégal, 2010), etc.], la réflexion sur le handicap s'est souvent appesantie sur l'analyse de son vécu au plan social et relationnel. En effet, l'exploitation de la littérature à laquelle nous avons pu accéder démontre deux cas de figure : d'une part, le handicap est perçu dans sa relation avec son environnement et d'autre part, il est abordé dans sa relation avec la personne porteuse de « déficience ». Dans

---

<sup>47</sup> Cela du fait de l'absence de données statistiques fiables.

<sup>48</sup> Centre National d'Action Antimine au Sénégal.

le premier cas il se présente comme un facteur de stigmatisation sociale alors que dans le deuxième il se décline sous la forme d'une problématique identitaire.

## **2.1. Le handicap : un facteur de stigmatisation sociale**

Un pan entier de la littérature s'est focalisé sur l'analyse des implications sociales du handicap. Portant généralement sur les représentations sociales du handicap [(J.F. Chossy (2011), I. Diop (2012), P. Fougeyrollas (2001), etc.), l'inclusion scolaire [(M.Caraglio (2017) S. Ebersold, E. Plaisance et C. Zander (2006), etc.)] ou encore l'intégration sociale et/ou professionnelle des personnes handicapées [(F.Weber (2011), J.P. Echivard (2009), D. Tonchev (2014), C. Prado (2014), etc.)], les réflexions interrogent souvent la relation entre la personne handicapée et son environnement social et/ou physique.

Cette relation se caractérise, selon J.F. Chossy (2011), par la marginalisation sociale des personnes en situation de handicap. Une marginalisation qui, bien qu'elle ne soit ni délibérée, ni socialement admise, entraîne un processus plus ou moins brutal de rupture parfois progressive des liens sociaux. Cette rupture s'explique par la force des représentations sociales qui, aussi bien en Afrique qu'en Occident, considèrent le handicap comme le résultat d'un dysfonctionnement entre les humains et les forces spirituelles qui les régissent en assimilant le handicap à une sanction divine qui résulte d'une faute commise (I. Diop, 2012). Il s'agit donc d'une forme d'étiquetage qui jette un discrédit moral sur les personnes handicapées et leurs familles et les pousse à percevoir le handicap comme un « drame privé » (F. Weber, 2011). D'après J.P. Echivard (2009), de tels stéréotypes sociaux influencent même les pratiques d'accompagnement assurées par les professionnels et dont la portée est atténuée par des représentations sociales qui continuent à colorer leurs interventions. Généralement encadrées par des politiques catégorielles (D. Tonchev, 2014), incohérentes et trop cloisonnées (C. Prado, 2014), ces pratiques n'allègent pas le poids que représente le handicap car elles aboutissent généralement à des résultats mitigés pour des prestations elles-mêmes critiquées (F. Weber, 2011). D'après une étude menée par l'ASPH<sup>49</sup> (2015), le préjudice social subi par les personnes handicapées affecte doublement les femmes handicapées. En

---

<sup>49</sup> Association Socialiste de la Personne Handicapée.

réalité, elles subissent un traitement différentiel à la fois sur la base de leur handicap et sur le genre. Et lorsque ces deux critères se croisent, il apparaît une discrimination multiple. Cette discrimination s'observe notamment dans le domaine de l'emploi dans la mesure où ces dernières sont généralement sous-qualifiées et les engager nécessite des aménagements que les employeurs ne sont pas toujours prêts à mettre en place. De plus, la sphère professionnelle est également le domaine dans lequel les inégalités entre les genres sont les plus persistantes et perceptibles. Selon cette étude, « *ce sont toujours majoritairement les femmes qui héritent des emplois à temps partiel ou à durée déterminée, et elles gagnent toujours un salaire inférieur aux hommes pour un même poste* » (ASPH, 2015 : 29).

En définitive, ces réflexions mettent en évidence l'impact préjudiciable de la « psychologie populaire » (I. Ville, 2002) sur l'inclusion sociale des personnes handicapées.

Elles interrogent donc les implications sociales du handicap ainsi que les facteurs environnementaux qui concourent au processus de production du handicap (P. Fougeyrollas, 2001). Ce faisant, elles n'insistent pas sur la spécificité des différentes catégories de handicap ou sur le vécu différencié de la situation en fonction de ces catégories ou même du contexte de survenue du handicap (inné ou acquis). Elles ne permettent donc pas d'aborder, de manière approfondie, la dimension psychologique du handicap et notamment ses implications identitaires.

## **2.2. Le handicap et la problématique identitaire**

Les travaux d'auteurs comme J.T. Richard, P. Boquel, T. Bokanowski, G. Perren-Klinger, etc. se sont largement focalisés sur l'analyse de la nature de l'affect chez la personne handicapée en fonction du contexte de survenue de la déficience.

Mettant le focus sur l'expérience psycho-émotionnelle du handicap acquis chez la personne victime de déficience, J.T. Richard (2006) soutient que le handicap acquis qui s'oppose au handicap congénital s'avère beaucoup plus traumatisant et entraîne des conséquences psychologiques assez dramatiques. C'est pour cette raison qu'il l'assimile au traumatisme en ce sens qu'il survient de manière brutale et violente à la suite d'un accident ou d'une maladie et oblige la victime à vivre avec « un avant et un après ». D'après T. Bokanowski (2009), cet événement

violent entraîne, en plus des séquelles physiques, une perturbation massive du fonctionnement psychique et des défenses établies jusque-là ; perturbation qui peut aller, dans les cas extrêmes, jusqu'à l'effondrement. Pour J.T. Richard (2006), cette situation provoque, chez la victime, des émotions particulièrement délicates car l'image du handicap acquis draine un sentiment d'étrangeté et d'oppression lié à des conflits névrotiques chargés d'angoisse, de culpabilité, de honte, de dépression, d'évitement et/ou de surprotection. Du fait de la soudaineté et de l'intensité de l'évènement et surtout de la rupture identitaire qu'il engendre, le handicap acquis entraîne une perturbation du psychisme de la victime qui se trouve paralysée en se focalisant totalement sur le « trauma » (J.T. Richard, 2006). En d'autres termes, la survenue brutale du handicap pousse la personne à développer des réactions adaptatives qui se caractérisent par un état d'hyperexcitation et de tension physique, une attitude de vigilance accrue, une instabilité et des troubles du sommeil, une perte de sensibilité au niveau émotionnel, physique et psychologique (G. Perren-Klinger, 2008). Chez certains handicapés, cette situation perdure pour déboucher sur un état de stress post-traumatique qui se manifeste par une série de symptômes durables tels que l'irritabilité, des bouffées d'angoisse, des troubles de la mémoire, des perturbations du sommeil, la reviviscence hallucinatoire, le souvenir forcé, la rumination mentale, l'agir réactionnel et l'impression de réactualisation de l'évènement traumatique (P. Boquel, 2009). Des tels symptômes reflètent les difficultés d'assimilation de l'évènement inattendu, c'est-à-dire la survenue du handicap. De cette situation découle, bien évidemment, une sorte de clôture identitaire car le sujet s'enferme dans son statut de « handicapé » (J.T. Richard, 2006). Cela dans la mesure où la comparaison identitaire l'oblige à sentir le contraste entre son état de « validité » avant la survenue de la déficience et sa situation actuelle de « handicapé ».

Ces réflexions centrées sur la relation entre la personne handicapée et son handicap démontrent que celui-ci (le handicap) mérite d'être pensé dans sa diversité mais également dans sa dimension psychologique pour appréhender la multiplicité des expériences vécues en fonction des différentes catégories de handicap. C'est pour cette raison que notre travail s'inscrit dans la continuité de ces études centrées sur l'analyse de la relation particulière que le handicapé entretient avec son handicap. Cela d'autant plus que, dans le cas des victimes de mines, la perception que ces personnes ont de leur situation se situe à la marge des rares travaux qui ont porté sur le handicap au Sénégal.

### **3. Méthodologie de recherche**

Les données présentées dans cette étude ont été recueillies grâce à une série d'entretiens semi directifs et de récits de vie réalisés (entre janvier et avril 2018) avec vingt-sept (27) victimes de mines. Les entretiens ont duré entre 30 et 35 minutes en moyenne. Toutefois, les rencontres répétées que nous avons pu avoir avec ces victimes nous ont permis d'établir une relation de confiance avec elles et d'inscrire notre approche méthodologique dans une démarche itérative. Cette démarche nous a permis de recueillir des témoignages des victimes vivant dans la région de Ziguinchor, principal foyer du conflit en Casamance et qui abrite l'écrasante majorité de la population de victimes de mines<sup>50</sup>. Nous avons également effectué des entretiens avec des spécialistes de la relation d'aide (un médecin psychiatre, deux assistants sociaux et deux psychologues-conseillers) impliqués dans la prise en charge psychosociale de ces victimes.

Ainsi, grâce à une approche alliant diversification et recherche de la saturation empirique, nous avons pu interroger le vécu psycho-émotionnel de la situation de victime de mine grâce à des échanges axés, entre autres, sur les circonstances de l'accident de mine, le traumatisme lié à l'accident de mine, les implications cognitivo-comportementales du handicap acquis, etc.

Les diverses informations recueillies ont été exploitées grâce à une analyse de contenu qui a mis en exergue les variables relatives aux réactions émotionnelles et celles liées à la perception du handicap acquis par les victimes de mines elles-mêmes.

### **4. Résultats et discussion**

Les réactions causées par les accidents de mines et la situation de handicap qui en découle sonnent comme l'expression d'un affect traumatique. Tel que le suggèrent les données de terrain, l'émergence de cet affect démontre la difficulté que certaines victimes ont à vivre avec leur différence.

---

<sup>50</sup> Un recensement effectué par le CNAMS (2009) fait état de 151 victimes directes vivant dans la région de Ziguinchor sur un total de 182 recensées en Casamance (soit un taux 82,96 %).

#### **4.1. Réactions émotionnelles et problématique d'une rupture identitaire**

Pour la plupart des victimes, c'est à l'occasion de voyages par véhicules, de collecte de bois et d'activités agricoles (désherbage de vergers, culture de champs, récolte ou acheminement de produits agricoles) que les accidents de mines ont été subis ; cela à la suite de contact entre les mines, majoritairement dissimulées dans la forêt (pour préserver une zone de repli stratégique) et dans des espaces à forte fréquentation humaine, et des véhicules (mines antichars) ou des personnes (mines antipersonnel).

Les explosions de mines ont causé, en plus des préjudices physiques (troubles visuels, brûlures corporelles, blessures physiques, amputations des pieds et des mains), de lourds dommages psychologiques. En effet, de par leur caractère brutal et l'étendue des préjudices physiques qu'ils ont causés, les accidents de mines constituent des événements traumatisants qui ont suscité plusieurs formes de réactions émotionnelles immédiates que nous pouvons classer dans le registre de l'affect primaire. Celui-ci désigne les sentiments et émotions ressentis lors des premiers instants de l'accident ou durant les jours qui ont suivi la prise de conscience du handicap.

Le récit des expériences traumatiques démontre que le stress était l'émotion la plus représentative. La majeure partie des victimes que nous avons interrogées a décrit le stress comme étant la principale réaction dans le contexte post-accident. Pour d'autres, la réaction dominante était la colère. De manière générale, cet état d'alerte traumatique s'est notamment exprimé par des cauchemars répétitifs, la peur excessive et des insomnies sévères.

Ces affects expriment l'apparition d'un traumatisme psychologique primaire qui s'associe à la douleur causée par les préjudices physiques liés à l'accident. L'apparition de pensées « parasites » constitue également un dommage collatéral. En effet, plus d'un tiers des victimes affirment avoir pensé à se suicider après avoir pris conscience du handicap. Cette situation découle généralement d'une comparaison identitaire qui pousse les victimes de mines à éprouver des difficultés quant à l'acceptation du handicap acquis.

Ce constat résume bien le récit de C. G :

*« Dans les jours qui ont suivi l'accident, mon principal problème c'était l'angoisse. J'ai beaucoup pensé à ma situation d'avant et en me regardant, je me disais dans ma tête que j'aurais dû éviter l'accident. Je ne sais pas comment mais c'est ce que je me disais (...). J'ai eu du mal à accepter ma situation car, à mes yeux, j'étais quelqu'un d'autre ».*

Les propos de cette victime renseignent sur la douleur émotionnelle ressentie et sur les difficultés d'intégration immédiate de l'évènement dans la structure psychique de l'individu. Une telle situation démontre, comme le soutient J.T. Richard (2006), que le handicap acquis entraîne une rupture identitaire qui pousse bon nombre de sujets à s'enfermer dans leur statut de personne handicapée.

Globalement, dans le récit de l'histoire traumatique, on s'aperçoit que la perte d'un membre apparaît comme un élément déterminant de l'affect.

C'est ce que suggère le témoignage de P.S :

*« C'est quand je suis sortie de l'hôpital que j'ai senti que ma vie avait définitivement basculé. J'avais régulièrement des insomnies. Des fois j'oubliais que j'étais amputée et quand j'essayais de marcher je tombais immédiatement. J'avais du mal à croire que mon pied n'était plus là. Ces moments ont été les pires moments de ma vie. C'était insupportable. J'avais envie de me suicider car je ne pouvais pas supporter ma situation. Je pleurais régulièrement jusqu'à avoir les yeux enflés ».*

Chez d'autres victimes, c'est le sentiment de dépendance qui constituait le facteur catalyseur de la comparaison identitaire. Cela a entraîné le développement d'un sentiment d'inutilité sociale mais aussi la perception d'une certaine forme d'altérité qui pousse la personne « nouvellement » handicapée à se percevoir comme différente voire anormale.

Cet état d'esprit s'illustre bien à travers les propos de S.D :

*« A mes yeux, je suis quelqu'un d'autre. L'accident a complètement changé ma vie. Je dépends presque entièrement des autres. Je ne peux rien faire pour moi-même. Avant l'accident je me débrouillais bien mais aujourd'hui je ne sers plus à rien car je ne peux ni travailler pour gagner ma vie, ni aider mes proches pour me rendre utile. Tout le monde pouvait compter sur moi avant mon accident mais actuellement je suis obligée de dépendre des gens. Je*

*suis toujours célibataire alors que je suis une femme âgée. Personne ne veut de moi parce que je suis différente des autres ».*

Les informations présentées dans cette section permettent de comprendre l'accident de mine comme une expérience traumatisante qui bouleverse la structure cognitive et le schéma émotionnel des victimes de mines. En effet, les émotions et sentiments développés par ces dernières, à la suite de l'accident, démontrent les difficultés d'acceptation et d'intégration du handicap dans leur schéma cognitif. Cet état de fait reste lié au sentiment de rupture identitaire que provoque le handicap acquis. Comme l'a démontré P. Boquel (2009), cette rupture ébranle la cuirasse caractérielle de la victime et provoque une sorte d'« impasse événementielle d'origine traumatique ».

Toutefois, comme le soutient un Psychiatre (impliqué dans la prise en charge de ces victimes) :

*« Ces réponses émotionnelles sont plus ou moins éphémères et doivent disparaître quelques jours ou quelques semaines après l'accident. Si elles persistent au-delà d'un délai relatif de deux semaines voire deux mois, la situation devient problématique. On parlera alors de traumatisme second qui se caractérise par l'apparition des symptômes plus sévères et qui entrent dans le registre des troubles de stress post-traumatique ».*

En d'autres termes, l'affect primaire, en tant qu'expression immédiate de sentiments et d'émotions négatifs liés à l'accident de mine, est une réponse émotionnelle « normale ». Elle requiert, cependant, un temps d'adaptation qui, bien que variable, ne devrait pas dépasser deux mois environ.

Pourtant, le travail de terrain que nous avons effectué nous a permis de nous rendre compte que c'est moins d'un tiers des victimes de mines interrogées qui a pu vivre cet affect dans ce délai dit « normal ». Pour la majeure partie des cas, certaines réactions, notamment la colère ou la peur, se sont prolongées au-delà de deux mois. À l'état actuel, ces émotions se conjuguent avec la persistance d'un sentiment d'impuissance chez une forte proportion de victimes. Un tel sentiment exprime une perception négative de soi, en ce sens que la situation de handicap est perçue par ces victimes comme un blocage à la réalisation des ambitions et à l'atteinte des objectifs personnels et professionnels.



## 4.2. Le développement d'un sentiment d'impuissance chez les victimes de mines

Les perceptions liées au handicap acquis rendent compte des images cognitives que les victimes de mines dégagent sur leur handicap et qui, pour la plupart des cas, expriment une certaine résignation. Celle-ci trouve son fondement dans la perception du préjudice physique lié au handicap, ici perçu à travers son caractère lésionnel. Ce qui entraîne chez les victimes une focalisation sur la déficience physique qui, bien que surmontable, est perçue comme un fardeau dont les personnes affectées ne peuvent se décharger.

C'est donc pour cette raison que plus de la moitié des victimes rencontrées considèrent que le handicap constitue un obstacle majeur à la réalisation de leurs ambitions alors que d'autres estiment avoir nécessairement besoin d'aide pour améliorer leur situation. Cet état d'esprit se comprend mieux quand on s'intéresse à la nature des projets professionnels que certains handicapés ont pu avoir avant la survenue de l'évènement traumatique.

Le témoignage de B.D. peut nous servir d'illustration :

*« J'étais un très bon footballeur. A 12 ans je jouais dans l'équipe cadette de mon village. Je me voyais être un footballeur professionnel dans le futur, je disais toujours que j'aurais une carrière de footballeur car j'étais bien et j'aimais vraiment le foot. Avec le handicap ce projet est tombé à l'eau. Je ressens de la colère en voyant les autres jouer sans que j'en sois capable. C'est à cette situation que le handicap m'a condamnée ».*

On constate, à la lecture de ces propos, que l'attachement au rêve vocationnel développé avant la survenue du handicap bloque la personne handicapée dans une situation où elle considère que son propre destin lui échappe. Ainsi, le handicap est porté comme une sorte de bouc émissaire. Il est vécu en termes de rupture de vie, de bouleversement radical qui empêche l'affirmation optimale de soi. Ce sentiment de rupture génère des émotions et des sentiments négatifs qui rendent l'acceptation du handicap difficile, voire impossible.

Chez la plupart des victimes, cette rupture s'exprime notamment en termes de comparaison entre le moi ancien et le moi actuel ; le premier étant perçu comme le moi idéal alors que l'autre est vu comme dégradant. Cette comparaison débouche sur le développement d'un sentiment

d'impuissance et sur la persistance d'une image cognitive qui remettent en question le sentiment d'auto-efficacité et qui démontrent les difficultés à surmonter le handicap acquis.

Le cas de S.S. permet de bien comprendre la déception née du décalage perçu entre l'ambition précédemment nourrie et la situation actuellement vécue :

*« Je ne peux pas m'empêcher de penser à l'accident. Et quand j'y pense, j'éprouve de la haine pour ces gens. Je ne sais pas qui a posé cette mine, mais il a bousillé ma vie. À cause de lui je n'ai pas réussi dans la vie. (...). J'étais un brillant élève et je sais que si j'avais poursuivi mes études, j'allais réussir à devenir un cadre. Mais après l'accident je suis resté une année sans étudier car il fallait que je m'adapte à la prothèse. Et quand j'ai repris les études, j'avais constamment des problèmes de concentration et des difficultés de mémorisation. J'ai commencé à avoir de mauvaises notes. Et, en fin de compte, j'ai abandonné les études ».*

Le témoignage de cette victime exprime un ressenti très négatif. Les mots utilisés dans son discours (« *il a bousillé ma vie* », « *j'éprouve de la haine* », etc.) sont forts et les larmes qu'elle a versées au cours de l'entretien expriment un désespoir bien réel. Pourtant, cette personne a subi son accident il y a environ dix-huit (18) ans. Mais la persistance de l'affect traumatique dans son schéma cognitif l'oblige, à l'image de la plupart des victimes rencontrées, à s'approprier des qualificatifs négatifs et à projeter sur le handicap une image dévalorisante.

Il faut dire que le sentiment d'impuissance exprimé, çà et là, par les victimes interrogées est consécutif à la déception générée par l'échec des projets professionnels et au bouleversement introduit par la limitation de certaines activités jadis développées. Ce sentiment repose également sur un manque de confiance en ses potentialités. Ce qui fait que le handicap est porté comme un fardeau chez plusieurs victimes de mines qui semblent se résigner à l'idée que l'accident de mine constitue un événement préjudiciable qui porte à jamais une entrave incontournable à leur épanouissement et à la réalisation de leurs ambitions personnelles.

C'est cette forme de résignation que laisse paraître le témoignage de M. K :

*« Pour ma part, je considère que c'est le destin qui m'a réservé ce sort. Je suis condamnée à vie à rester dépendante car je ne peux*

*rien faire. Je n'en suis pas ravie mais il faut se rendre à l'évidence. Sans aide, je ne pourrais m'en sortir car je suis amputée des deux pieds, je suis toujours sur un fauteuil et je ne vois pas quelle activité je pourrais développer pour me sortir d'affaire. Je sais que je suis une charge pour ma famille, c'est très difficile à vivre mais je m'en remets au bon Dieu ».*

De manière générale, il se développe chez les victimes de mines un sentiment d'inutilité qui favorise le développement d'une image négative et dévalorisante d'elles-mêmes. Cette image négative confirme l'idée que le handicap acquis constitue un facteur d'apparition d'un traumatisme second. C'est-à-dire un traumatisme qui, au-delà de la souffrance physique générée par les séquelles physiques, désigne un état de mal-être psychologique alimenté par des sentiments d'incapacité et d'infériorité.

Comme le soutient un Psychologue-conseiller impliqué dans l'assistance aux victimes de mines :

*« C'est le caractère brutal du handicap qui altère les capacités de résilience de certaines victimes de sorte qu'elles deviennent incapables de faire le deuil de leur handicap. Cela est notamment lié au fait que beaucoup d'entre elles sont permanemment dans la comparaison et perçoivent le handicap acquis comme un bouc-émissaire. Le manque de confiance et le développement d'un sentiment d'impuissance sont des réalités bien connues. Mais ce sont, avant tout, des problèmes d'ordre psychologique car beaucoup se focalisent sur le handicap qu'elles perçoivent comme une barrière insurmontable ».*

Cette forme de focalisation sur la différence montre que la survenue brutale du handicap dépasse les capacités d'intégration des victimes qui, s'inscrivant dans une démarche de comparaison identitaire, sont confrontées à un problème d'assimilation du handicap qu'elles perçoivent comme un facteur de dégradation. La comparaison identitaire renvoie ainsi à une comparaison entre la situation d'avant l'accident et la situation survenue à la suite de l'accident. Le contraste entre l'état de validité physique antérieur et la situation actuelle de handicap entraîne un problème d'acceptation identitaire chez des victimes qui, vivant avec un « avant et un après » (J.T. Richard, 2006), éprouvent ainsi des difficultés à faire le deuil de leur handicap. Cet état de fait concrétise l'idée d'une image négative que les victimes de mines projettent sur leurs propres personnes. Cette situation les confine, par conséquent, dans une sorte de

repli identitaire en ce sens qu'elles semblent s'enfermer dans les limites induites par le handicap.

Pour certains spécialistes, c'est le caractère brutal du handicap et la comparaison avec la situation d'avant l'accident qui poussent les victimes à développer une vision négative de leur personne. C'est l'argument que développe un assistant social que nous avons interrogé :

*« Ce sont des gens qui se réveillent d'une seconde à l'autre et se rendent compte qu'ils n'ont plus leurs pieds. C'est la manière dont survient le handicap qui provoque une rupture brutale et immédiate. Le malade du diabète quand il doit être amputé, par exemple, bénéficie d'une préparation psychologique bien avant. On le prépare à vivre avec un pied en moins mais les victimes de mines n'ont pas ce temps de préparation. L'accident survient brutalement et quand on se réveille, on se rend compte qu'on est amputé d'un membre ».*

On comprend donc à la suite de ces analyses que le handicap acquis, du fait de sa brutalité et de la rupture qu'il provoque, génère un choc psychologique qui remet en cause les capacités de résilience des victimes interrogées. En effet, la perception du handicap acquis en termes de coupure identitaire et d'image sociale dévalorisante démontre évidemment que cette forme de handicap entraîne « une perturbation massive du fonctionnement psychique » (T. Bokanowski, 2009). Ce constat confirme l'idée que le handicap acquis constitue un facteur de vulnérabilité psychologique.

### **Conclusion :**

Les résultats de notre étude démontrent que l'accident de mine, de par son caractère brutal, violent et inattendu, constitue un évènement traumatisant qui met les victimes de mines dans un état affectif délicat. Il provoque des réactions émotionnelles et des sentiments qui bouleversent la structure psychique de ces dernières. Chez certaines victimes, cet affect génère un sentiment de rupture identitaire qui renforce leur vulnérabilité psychologique et provoque une coupure relationnelle. Dès lors, la focalisation sur la déficience et la comparaison entre la situation actuelle et celle d'avant génèrent un sentiment de dégradation et d'impuissance qui annihile leurs capacités de résilience.

Cette étude, axée sur l'analyse des implications psychologiques de la situation de victime de mine, constitue une contribution significative à la réflexion sur la problématique du conflit casamançais. Elle permet de comprendre, au-delà des dommages économiques et sociaux, les implications psychologiques de l'usage des mines comme armes de guerre dans le cadre du conflit casamançais. Son intérêt réside également dans le fait d'étoffer la littérature sur le handicap à travers une perspective d'analyse qui interroge le vécu du handicap et sa perception par la personne handicapée elle-même. L'étude démontre, de ce point de vue, la nécessité de penser le handicap à travers une approche qui interroge l'univers psychologique du handicapé à la fois comme acteur et objet du regard perceptif.

### **Bibliographie :**

ASPH, 2015, *Les femmes handicapées perçoivent-elles une double discrimination liée au genre et au handicap ?*

URL:<http://www.asph.be/Documents/Analyses%20et%20etudes%202015/Femmes%20handicap%C3%A9es%20discrimination%20sur%20le%20genre%20et%20le%20handicap.pdf>.

BOKANOWSKI Thierry, 2010, « Du traumatisme au trauma : les déclinaisons cliniques du traumatisme en psychanalyse », *Revue Psychologie clinique et projective*, n° 16, 9-27.

URL :<https://www.carin.info/revue-psychologie-clinique-et-projeective-2010-1-page-9.htm>.

BOQUEL Pierre, 2009, *Handicap, traumatisme et impasse*, Paris, Éditions EDK.

CARAGLIO Martine, 2017, « Les élèves en situation de handicap : inclusion, encore un effort », *Actes de communication*, 39ème colloque national de l'AFAE.

URL :[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation\\_continue\\_enseignants/97/3/Les\\_eleves\\_en\\_situation\\_de\\_handicap-M.\\_Caraglio\\_au\\_colloque\\_AFAE\\_978973.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Formation_continue_enseignants/97/3/Les_eleves_en_situation_de_handicap-M._Caraglio_au_colloque_AFAE_978973.pdf).

CHOSSY Jean-François, 2011, *Évolution des mentalités et changement du regard de la société sur les personnes handicapées : passer de la prise en charge à la prise en compte*, Paris, La Documentation française.

CNAMS, 2009, *Plan d'Action National pour l'Assistance aux Victimes 2010-2014*, Document de Travail.

DIOP Idrissa, 2012, « Handicap et représentation sociale en Afrique occidentale », *Revue le Français aujourd'hui*, n° 177, 19-27.

URL : <https://www.carin.info/revue-le-francais-aujourd'hui-2012-2-page-19.htm>.

EBERSOLD Serge, PLAISANCE Ericet, ZANDER Christophe, (2006), *École inclusive pour les élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels*, Rapport de recherche CNESCO, halshs -01445378.

ECHIVARD Jean Pascal, 2009, « Représentations du handicap et pratiques d'accompagnement », *Revue Empan*, n ° 74, 45-49.

URL : <https://www.carin.info/revue-empan-2009-2-page-45.htm>.

FOUGEYROLLAS Patrick, 2001, « Le processus de production du handicap : l'expérience québécoise », dans De Riedmatten Raphael (dir.), *Une nouvelle approche de la différence : comment repenser le handicap ?* Genève, Médecine et Hygiène, pp.101-122.

GARDOU Charles, 2011, « Se refaire une culture », dans Chossy J.F (dir.), *L'évolution des mentalités et changement du regard de la société sur les personnes handicapées : passer de la prise en charge à la prise en compte*, Paris, La documentation française, 5-9.

HANDICAP INTERNATIONAL, 2006, *Étude d'urgence sur l'impact des mines en Casamance*, Rapport de recherche. URL : <http://www.franco-mines.com>.

IDMC-NRC (2010), *Sénégal. De nouveaux déplacements et défis à l'obtention de solutions durables en Casamance*.

MANGA Mouhamadou Lamine, (2014), *La Casamance dans l'histoire contemporaine du Sénégal*, Paris, Harmattan.

OMS, 2001, *La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé*, Genève, Suisse. <http://dcalin.fr/fichiers/cif.pdf>.

OMS, 2011, *Rapport mondial sur le handicap*.

URL : [https://www.who.int/disabilities/world\\_report/2011/fr/](https://www.who.int/disabilities/world_report/2011/fr/)

PERREN-KLINGER Gisela, (2008), « L'intégration psychologique de traumatisme - Une affaire de culture ? », *Institut Psychotrauma Schweiz*.

PRADO Christel, 2014, *Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité*, Paris, Les Éditions des journaux officiels.

REPUBLIQUE DU SENEGAL, 2010, *Loi d'Orientation Sociale n° 2010-15 du 6 juillet 2010 relative à la promotion et à la protection des Personnes Handicapées*.

URL: <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article8267>.

RICHARD Jean Tristan, 2006, *Psychanalyse et Handicap*, Paris, Harmattan.

SENE Ismaïla, 2018, *Vulnérabilité et action publique dans un contexte de conflit armé : analyse de la politique d'assistance pour l'insertion socioprofessionnelle des handicapés victimes de mines en Casamance*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Gaston Berger de Saint Louis.

TONCHEV Dima, 2014, *Les politiques du handicap*, Paris, Éditions ASPH.

VILLE Isabelle, 2002, « Identité, représentations sociales et handicap », dans APF (dir.), *Déficiences motrices et situations de handicaps*. 48-52.

URL: [www.moteurline.apf.asso.fr/IMG/pdf/identite\\_hp\\_IV\\_48-52.pdf](http://www.moteurline.apf.asso.fr/IMG/pdf/identite_hp_IV_48-52.pdf).

WEBER Florence, 2011, *Handicap et dépendance : Drame humain, enjeux politiques*, Paris, Éditions Rue d'ULM.

# REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Revue annuelle à comité de lecture international

**N°1,  
DÉCEMBRE  
2020**

**Vous tenez dans vos mains le premier numéro de la revue internationale des sciences économiques et sociales (RISES). Cette revue est portée par le Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal).**

RISES est un espace de dialogue entre plusieurs disciplines et paradigmes et publie des articles originaux. Elle est une revue qui paraît une fois par an, sous formats physique et électronique.

Elle dispose d'un comité scientifique international ainsi que d'un comité de lecture. Les textes envoyés pour publication dans la revue sont soumis à une instruction en double aveugle.

Les contributions pluridisciplinaires de ce numéro inaugural nous font voyager dans quatre différents continents que sont l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, République Démocratique du Congo, Cameroun, Union Européenne, Mexique, Chine).

**Ont contribué à ce numéro :**

*Moustapha Tamba,  
Benoît Tine,  
Mamadou A. Diallo,  
Doudou Dièye Guèye,  
Ismaila Sène,  
Lamine Touré,  
Serigne Momar Sarr,  
Aminata Diop,  
Fabrice Tanoh,  
Dali Serge Lida,  
Jean-Louis Lognon,  
Ibrahima Demba Dione,  
Ibrahim Malam Mamane Sani,  
Saadou Aboubacar,  
Bondo Mulunda,  
Mathieu Jérémie Abena Etoundi,  
Mathias Kaimangui,  
Dairou Soulémanou,  
Hamidou Issa,  
André Bienvenu Mfo,  
Adama Sadio,  
Lalekou Kouakou Laurent,  
Zan Bi Irié Séverin,  
Yeo Tiéba,  
Jean Alain Goudiaby*



Illustration de couverture : © 123rf.com

ISBN : 978-2-343-22387-2

44 €



9 782343 223872